

## Ne pas pénaliser les faibles revenus

Le 12 novembre 2018, la Métropole du Grand Paris a adopté le projet de Zone à faibles émissions (ZFE) afin de lutter contre la pollution de l'air en restreignant l'accès aux véhicules les plus polluants. Comme toutes les communes situées à l'intérieur du périmètre de l'autoroute A86, Romainville est concernée.

La ZFE s'inscrit dans un contexte d'urgence sanitaire, puisque la surmortalité liée à la pollution atmosphérique est estimée à 6600 décès par an sur le périmètre de la zone dense, et les professionnels de santé soulignent l'inquiétante augmentation des maladies chroniques respiratoires.

Romainville compte 13 959 véhicules. Si la ZFE se mettait en place 1478 véhicules seraient interdits de circulation dès juillet 2019 et 4244 en juillet 2021.

Même s'il n'y aura pas de verbalisation immédiate et malgré les aides actuelles mobilisables, nous avons conscience que les foyers les plus modestes n'auront pas forcément la possibilité financière de changer de véhicule et que les professionnels, notamment les artisans et les commerçants, pourraient être mis en difficulté par l'obligation de renouveler leur parc à court terme.

Nous ne souhaitons pas imposer cette ZFE, ce serait contre-productif. Lors des concertations sur le sujet et des réunions dans le cadre du grand débat national tout le monde s'est accordé à dire que l'écologie ne doit pas être punitive. Il faut trouver les moyens de mieux accompagner les plus fragiles dans la transition écologique.

Jacques Champion, Président du groupe des élu-e-s du Mouvement de la Gauche Citoyenne  
<http://mouvementgauchecitoyenne93.wordpress.com>

## L'apprentissage de la citoyenneté est l'affaire de tous

Alors que le conseil des enfants a démontré au fil des années toute son utilité dans l'éveil à la citoyenneté des jeunes publics, la ville entend désormais décliner le dispositif aux Romainvilloises et Romainvillois âgés de 11 à 17 ans. Il s'agit concrètement d'associer les collégiens/lycéens aux décisions qui les concernent dans des domaines aussi divers que la jeunesse, le sport, la santé, la culture. La co-construction des politiques publiques est l'affaire de tous et cette instance aura pour but de former nos jeunes concitoyens aux actions d'intérêt général ainsi qu'à la conduite de projet. L'apprentissage de la citoyenneté sera également un volet important et contribuera à préparer les citoyens de demain en leur donnant les clés de compréhension de l'environnement des collectivités locales et des conditions de mise en oeuvre du service public.

Dès que les candidatures auront été sélectionnées, une semaine d'intégration permettra de suivre un parcours citoyen et d'améliorer sa prise de parole en public. La ville proposera ensuite un temps de formation pour le montage de projets tels que des événements jeunesse ou des actions thématiques (égalité fille-garçon par exemple).

Ce dispositif s'inscrit dans l'offre de démocratie participative développée à Romainville qui va des ateliers urbains aux conseils citoyens en passant par le budget participatif et contribuent à faire de la participation de chacun un axe fort du projet de ville.

Les élu-e-s socialistes:  
Bruno Lotti, Nicole Revidon,  
Marie-Michelle Phojou, Tassadit  
Chergou, François Parrinello,  
Chantal Celestin, Flora Guglielmi,  
Ange Galion, Mélanie Wiart,  
Virgile Mejean  
[ps.romainville@gmail.com](mailto:ps.romainville@gmail.com)

## ZFE: oui mais...

La Métropole du Grand Paris (MGP) a lancé sa consultation auprès des maires pour la mise en place d'une zone à faibles émissions (ZFE) dans laquelle seront interdits les véhicules les plus polluants. A l'image de ce que fait déjà Paris, le projet prévoit l'interdiction progressive des véhicules diesel puis essence en s'appuyant sur le dispositif Crit'Air, dans un périmètre situé à l'intérieur de l'A86 dont Romainville fait partie. A commencer par les automobiles diesel immatriculés avant 2001. Et ce, dès juillet 2019.

Les élu-e-s écologistes appuient évidemment le principe de cette mesure devenue une urgente nécessité tant la pollution aux particules fines dépasse de plus en plus les seuils d'alerte en Île de France et tant de très nombreuses études épidémiologiques montrent le lien avec l'explosion des pathologies respiratoires.

Pour autant, nous considérons le calendrier d'application inopportun parce que trop précipité et surtout impossible à tenir pour les automobilistes les moins aisés, qu'ils soient commerçants, artisans ou particuliers. Nous considérons tout ce qui s'apparente à de « l'écologie punitive » comme inapproprié et contre productif et nous plaidons pour l'adoption d'un volet d'accompagnement social pour que la mesure soit juste. C'est pourquoi nous donnerons un avis défavorable lors de la séance du conseil municipal du 21 février.

Stéphane Weisselberg,  
pour le groupe EELV,  
Raymond Cukier,  
Laurence Guillon,  
Fernando Lourenço-Oliveira,  
Facebook [Eelv Romainville](https://www.facebook.com/eelvromainville);  
[eelvromainville@gmail.com](mailto:eelvromainville@gmail.com)

La tribune du Forum de Romainville étant trop longue, elle ne peut être publiée.

## L'égalité femmes-hommes est un long combat

C'était il y a 75 ans. « Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions de l'homme. » Grâce à cette ordonnance signée le 21 avril 1944, le général De Gaulle a élargi le droit de vote aux femmes. Un an plus tard, le 29 avril 1945, les femmes ont pu voter pour la première fois lors des élections municipales.

Pendant l'Occupation de nombreuses femmes ont rejoint les rangs de la Résistance. Un engagement qui conduira la France libre du général de Gaulle à reconnaître l'égalité économique et politique des sexes. Près d'un siècle après les hommes et après l'Espagne, la Turquie, la Birmanie ou même l'Ouzbékistan. Les femmes voteront pour la première fois en 1945 et entreront au Sénat en 1946.

Longtemps évincées des droits civiques, les femmes ont bataillé pour obtenir l'égalité avec les hommes. La Journée internationale pour les droits des femmes du 8 mars reste aujourd'hui d'une brûlante actualité. Elle a été créée au début du XX<sup>e</sup> siècle dans une perspective militante. Même si de nombreuses avancées pour l'égalité femmes-hommes sont intervenues dans la société française, la journée du 8 mars est l'occasion de réaffirmer l'importance de la lutte pour le droit des femmes et rend hommage aux combats en faveur de la reconnaissance sociale et politique des femmes et de leur participation à la vie politique et économique.

Marcel Trasi,  
président du Comité des citoyens  
gaullistes de Romainville

## Il faut une régie publique de l'EAU !

En 2017, EST ENSEMBLE signifie son intention de sortir du Sedif pour gérer son eau potable en régie publique. 3 scénarios semblent alors se dégager pour la création d'une régie, avec des coûts allant de 30 à 130 M€, selon qu'Est Ensemble s'appuie sur le réseau Sedif ou en bâtit un nouveau, pour se connecter à Eau de Paris, l'opérateur public de la capitale. Mais, un an après cette NON ré-adhésion approuvées par les 9 collectivités. Les maires de droite de Noisy le Sec et Bobigny font volte-face et obligent Est ensemble à accepter leur retour au SEDIF.

Un « Dénier de démocratie » insupportable. Au moment où citoyens, associations, élus travaillent à un rapport de force permettant que le retour en régie concerne l'ensemble des villes adhérentes au SEDIF, seule condition pour avoir une eau moins chère et de meilleure qualité. Il serait scandaleux que EST ENSEMBLE se tienne à l'écart du vaste mouvement de retour en régie publique que connaît la France depuis plusieurs années. Nous devons avoir le choix et nous donner les moyens d'une gestion publique financée par et pour les usagers et non capituler face aux intérêts des multinationales et de la pression du président du SEDIF : Hervé Santini.

Retrouvez nous sur Facebook :  
« Romainville ensemble »

Sofia Dauvergne  
Brigitte Moranne  
Stéphane Dupré  
Corinne Buzon  
Samia Afroune

## Témoigner et agir

Depuis le début de la « crise des gilets jaunes », nous, élu-e-s, appelons au dialogue et à la construction de solutions concrètes sur le mal-être social, l'injustice fiscale, le pouvoir d'achat et les inégalités territoriales.

Les débats organisés par les villes ne sont pas à eux seuls la réponse à la crise actuelle mais ils ont libérés l'expression et constitués autant de moments de rencontre. Peut-être devons nous acter qu'il faudra à l'avenir organiser des débats réguliers qui permettront aux citoyens de s'exprimer publiquement.

Quelques-uns d'entre vous ont saisi notre invitation à nous adresser vos doléances. Vous nous avez fait part de propositions ou raconter votre quotidien souvent difficile.

Ces témoignages montrent les difficultés de fin de mois, l'impossibilité de faire face aux dépenses imprévues ou à celles de santé, de prévoir des loisirs, des vacances mais aussi le souhait de préserver toutes les formes de solidarité qui existent dans nos quartiers.

Vos propositions traduisent le besoin d'être plus souvent entendu et associé aux décisions de la ville. Il s'agit de trouver des modes de participation, d'organisation des services publics locaux qui prennent en compte vos expériences d'usagers. La réprobation des violences physiques ou verbales contre les personnes ou les biens ont également été cités.

Il nous importe de traduire avec vous dans les prochains mois tout ceci en proposition d'actions. Vous pouvez compter sur nous !

LR-UDI-MoDem  
Florian Favier-Wagenaar  
Yaelle Azoulay  
Serge Bardin  
[agirautrement.romainville@gmail.com](mailto:agirautrement.romainville@gmail.com)

## Pharmacie de garde

Pharmacie MAAREK  
26 rue de Paris - 93100 Montreuil  
Tél. : 01 42 87 77 37  
ouverte 24 heures / 24 - 7 jours / 7.

## Urgences médicales

De 19h15 à 8h du matin,  
dimanches et jours fériés :  
01 48 32 15 15

Samu : 15

Centre antipoison : 01 40 37 04 04

Centre hospitalier intercommunal  
André-Grégoire : 01 49 20 30 40

Ambulances, hôpitaux de Paris 24h/24 :  
01 43 78 26 26

Ambulances Romainville :  
01 48 57 75 05

SOS Médecins : 01 47 07 77 77

Urgences Clinique Floréal 24h/24 :  
01 48 97 73 00

SOS Mains : 01 48 97 72 08

Infirmières de garde : 01 41 71 04 03

## Téléphones utiles

Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00

Centre administratif Carnot  
Services techniques :  
01 49 20 93 59 ou 01 49 20 93 94

Aménagement-urbanisme :  
01 49 20 93 62

Pompier : 18 ou 01 42 87 00 02

Gendarmerie : 01 41 83 67 00

Commissariat : 17 ou 01 41 83 67 00

Police municipale : 01 49 20 93 93

Seine-Saint-Denis habitat : 01 48 96 52 00

Préfecture : 01 41 60 60 60

Conseil départemental : 01 43 93 93 93

## Permanences

■ **Permanence d'avocat sur RDV**  
Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis de chaque mois  
de 17h à 19h. Salle des permanences  
de l'Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00

■ **Écrivain public**

Espace J. Brel : 01 49 15 55 39  
Samedi, 9h30-12h, jeudi, 9h30-12h, sans RDV

Espace M. Cachin : 01 71 86 60 40  
Vendredi, 14h-17h, sur RDV

Espace N. Mandela : 01 49 20 93 67  
Mardi, 14h-17h, sur RDV

■ **Création d'entreprise**

Est Ensemble a mis en place un guichet unique pour tous les créateur-riche-s d'entreprises qui recherchent une information, des conseils ou une aide : le Point d'accueil à la création d'entreprise (Pace). Un premier diagnostic du projet est réalisé puis, grâce au réseau de partenaires d'Est Ensemble, un accompagnement gratuit, en proximité et sur-mesure est proposé. Pour en savoir plus : 01 79 64 53 89 / [entreprendre@est-ensemble.fr](mailto:entreprendre@est-ensemble.fr)